



MUNICIPALITÉ de BOUCHETTE
DIRECTION GÉNÉRALE

36, rue Principale
Bouchette (Québec) J0X 1E0
Tél. : (819) 465-2555 • Fax. : (819) 465-2318

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée, greffière-trésorière de la susdite municipalité conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Bouchette tiendra une séance extraordinaire le 4 février 2026 à 19h30 à l'adoption du budget pour le prochain exercice financier 2026 et le programme triennal des immobilisations 2026-2027-2028.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget de l'année 2026, le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028.

Donné à Bouchette, ce 28 janvier 2026



Patricia Lafond
Greffière-trésorière